

MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINT-GODEFROI

05 juin 2023

À la séance ordinaire du Conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi, tenue à la salle Eugène Anglehart ce cinquième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-trois à dix-neuf heures :

Sont présents(tes) : le maire, Gérard Litalien et les conseillers(ères) suivantes : Johanne Horth, France Grenier, Sylvie Lecourtois, Georges Chapados et Laurette Grenier.

Absente(es) : La conseillère : Nancy huard

Assiste également à la séance : Nancy Castilloux, directrice générale par intérim et Chantal Dubé, Greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 heures.

2023-90

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour suivant soit accepté, tel que présenté :

1. Ouverture de la séance à 19h00
2. Adoption de l'ordre du jour et vérification du quorum
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 01 mai, 2023
4. Approbation des comptes
5. Lecture de la correspondance
 - ❖ Fabrication de 3 balançoires pour le camping par Marcel Aubut et Dany Huard, endroit où les installées.
 - ❖ Programme RénoRégion
 - ❖ Achat scie mécanique
 - ❖ Évènement voisins solidaires et SANA
 - ❖ Réparation : laveuse du bloc sanitaire du camping
 - ❖ Pancarte Place du quai
 - ❖ Discours du maire
 - ❖ Soumission de décor conseil pour toile solaire à la municipalité pour 4 fenêtres.
6. Dossiers des élus
7. Demande de don
 - ❖ Polyvalente de Paspébiac, bal de finissant \$100-désigné un élu(e) pour la remise du chèque.
 - ❖ Projet CouCulture : remise d'un chèque de \$100, si projet accepté
8. Embauche Dany Huard pour l'entretien camping et édifices municipaux.
9. Résolution de l'approbation du règlement 2023-01 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles, Avignon-Bonaventure
10. Location de toilette chimique pour le camping sauvage de la Place du Quai
11. Résolution du règlement modifiant le plan d'urbanisme

12. Signature du contrat final de la Place du quai-Cercle des fermières
13. Soumission Porte de garage : Cie Porte de garage Le Clairon MB, au montant de 2, 138.54 \$
14. Soumission pour les plans du gazébo de la Cie les dessins MB, au montant de 2,138.54 \$
15. Achat d'une remorque pour la génératrice
16. Résolution du règlement régissant la démolition d'immeubles
17. Résolution de permission cyclisme pouvant circuler sur la route de l'église et au rang 3 dans le cadre de la fête des cyclismes de Shigawake le 13 juillet 2023
18. Voirie
19. Période de questions
20. Clôture de la séance

2023-91

PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère Sylvie Lecourtois et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que le procès-verbal de la séance régulière du 01 mai, 2023 soit adopté.

2023-92

APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Johanne Horth et résolu à l'unanimité des conseillers que le certificat numéro 06-2023 au montant de 37,452.78\$ et certificat numéro 06A-2023 au montant de 100\$ et certificat numéro 06B-2023 au montant de 277.45\$ et prélèvements 4,351.82\$\$ soient acceptés et la greffière-trésorière est autorisée à les payer.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

2023-93

FABRICATION DE 3 BALANCOIRES POUR LE CAMPING

Il est proposé par la conseillère Sylvie Lecourtois et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter la fabrication de 3 balançoires pour le camping par Marcel Aubut et Dany Huard et qu'elles seront installées sur le camping.

2023-94

RÉSOLUTION POUR L'ACHAT D'UNE SCIE MÉCANIQUE

Il est proposé par le conseiller Georges Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que la municipalité achète une scie mécanique pour la municipalité.

2023-95

ACHAT DE TOILES SOLAIRES AU BUREAU MUNICIPAL

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) l'achat des toiles solaires pour les 4 fenêtre du le bureau municipal au montant de 1,033.45 \$ taxes et installations comprises.

DISCOUR DU MAIRE

Rapport du maire sur les états financiers 2022

Le rapport financier 2022 a été déposé le 17 avril 2023, ce rapport est accompagné du rapport de l'auditeur indépendant sans réserve, émis par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, société de comptables professionnels agréés.

Au niveau des revenus, ils totalisaient \$627, 424.00, pour ce qui est des dépenses le total est de \$632, 915 d'où un déficit de (\$5, 491) avant conciliation à des fins fiscales.

Le déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales s'élève à (\$18, 186).

Le total des taxes générales des matières résiduelles et de la récupération totalisent \$281 825.

La municipalité possède un surplus accumulé à la fin de l'exercice de \$174, 708 en 2021 (il était de \$283 744) et un surplus affecté de \$ 85, 359 pour le camion incendie.

Pourquoi les taxes ont augmenté ? Parce que tous les contrats que la municipalité doit signer ont augmenté, nous connaissons tous les prix du carburant, etc., Les services de la Sûreté du Québec sont en augmentation également.

M. Gérard Litalien
Maire de Saint-Godefroi

2023-96

DEMANDE DE DONS

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) qu'un montant de 100 \$ soit remis par Johanne Horth lors du gala au bal des finissants de la polyvalente de Paspébiac

2023-97

PROJET COUCULTURE

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que le projet CouCulture bénéficiera d'un montant de 100\$, à condition qu'il soit accepté par la MRC.

2023-98

ENGAGEMENT-JOURNALIER

Il est proposé par la conseillère Laurette Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que Dany Huard soit engagé pour une période de 18 semaines, pour l'entretien du camping et des édifices municipaux et que son salaire soit indexé de 6.9%, soit l'augmentation du coût de la vie.

2023-99

Approbation du règlement d'emprunt 2023-01 de la Régie intermunicipale de gestion de matières résiduelles Avignon-Bonaventure décrétant une dépense n'excédant pas 3 680 000 \$ et un emprunt du même montant pour l'acquisition du lieu d'enfouissement technique situé dans la municipalité de Saint-Alphonse et des éléments d'actifs meubles et immeubles nécessaires à son exploitation.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Godefroi est membre de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure (« RGMRAV »);

CONSIDÉRANT QUE le 18 mai 2023, la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure a résolu d'adopter un règlement d'emprunt décrétant une dépense n'excédant pas 3 680 000 \$ et un emprunt du même montant pour l'acquisition du lieu d'enfouissement technique situé dans la Municipalité de Saint-Alphonse et des éléments d'actifs meubles et immeubles nécessaires à son exploitation ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Godefroi a reçu copie de ce règlement d'emprunt portant le #2023-01 dans les 15 jours de son adoption ;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit aujourd'hui de la première séance ordinaire de la municipalité depuis la réception du règlement d'emprunt # 2023-01 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Godefroi, conformément à l'article 468.38 de la Loi sur les cités et villes, approuve le règlement d'emprunt # 2023-01 de la Régie intermunicipale de gestion de matières résiduelles Avignon-Bonaventure et lui en donne avis en lui transmettant une copie de la présente résolution

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par Sylvie Lecourtois
et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères :

QUE la municipalité de Saint-Godefroi approuve le règlement d'emprunt # 2023-01 de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles Avignon-Bonaventure.

2023-100

LOCATION D'UNE TOILETTE CHIMIQUE POUR LE CAMPING SAUVAGE

Il est proposé par le conseiller Georges Chapados et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de louer une toilette chimique qui sera installée à la Place du quai pour le camping sauvage au coût de 160 \$ par mois et 50 \$ pour chaque vidange

2023-101

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 275-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 202 DU PLAN D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GODEFROI

Il est proposé par France Grenier et il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que le projet de Règlement numéro 275-2023 modifiant le Règlement numéro 200 (Plan d'urbanisme) de la municipalité de Saint-Godefroi soit adopté.

IL sera possible de faire la consultation de ce projet de règlement numéro 275-2023 sur le site web de la municipalité de Saint-Godefroi à l'adresse suivante : <https://municipalitestgodefroi.com>.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 28 juin à compter de 18h00, à la salle Eugène Anglehart au 109 route 132, Saint-Godefroi.

Ce document est disponible au bureau de la municipalité de Saint-Godefroi pour fin de consultation.

2023-102

**SIGNATURE DU CONTRAT FINAL DE LA PLACE DU QUAI
POUR LE CERCLE DES FERMIÈRES**

Il est proposé par la conseillère Johanne Horth et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'adopter et signer le contrat final de la Place du quai qui est gérée par le Cercle des fermières.

2023-103

RÉPARATION DE LA PORTE DE GARAGE

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter la soumission de la Cie Porte de garage Le Clairon au montant de 1,663.48 \$ + taxes et installation.

2023-104

**APPROBATION DE LA SOUMISSION POUR LES PLANS DU
GAZÉBO**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Lecourtois et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter la soumission par le Cie les dessins MB pour les plans du Gazébo au montant de 2,138.54 \$ et qu'un dépôt de 25% lui soit remis.

2023-105

ACHAT D'UNE REMORQUE POUR LA GÉNÉRATRICE

Le conseiller Georges Chapados a été mandaté pour vérifier les prix d'Achat d'une remorque pour la génératrice et sera discuté lors de la prochaine réunion du conseil.

2023-106

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 274-2023
« RÈGLEMENT RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES »
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GODEFROI**

Il est proposé par la conseillère Sylvie Lecourtois et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que le projet de Règlement numéro 274-2023 du Canton de Saint-Godefroi soit adopté.

Ce document est disponible au bureau de la municipalité du Canton de Saint-Godefroi pour fin de consultation.

2023-107

PERMISSION DE CIRCULER- FÊTE DES CYCLISMES

Il est proposé par la conseillère France Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'accepter la demande de la municipalité de Shigawake de circuler sur la route de l'église ainsi que sur le rang 3 dans le cadre de la fête des cyclismes qui aura lieu le 13 juillet 2023

PERIODE DE QUESTIONS

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Johanne Horth et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que la séance soit levée à 19h50.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Gérard Litalien- Maire
Maire

Chantal Dubé
Greffière-trésorière